

Commune :

PRALOGNAN LA VANOISE

Opération :

Régularisation du domaine skiable
Restauration de servitudes de pistes de ski au titre du Code du Tourisme
sur le domaine skiable de la station de PRALOGNAN LA VANOISE

ETAT PARCELLAIRE

Secteur BARIOZ

Largeur des pistes de ski impactées par les servitudes

- Piste Barioz :

Une largeur moyenne de piste de 25m sur la parcelle pour une largeur de la piste Barioz de 80m en moyenne

Commune :
Opération :

PRALOGNAN LA VANOISE
Régularisation du domaine skiable
Installation de servitudes de pistes de ski au titre du Code du Tourisme
sur le domaine skiable de la station de PRALOGNAN LA VANOISE
Secteur BARIOZ

Dossier : BARIOZ - 1

ETAT PARCELLAIRE

PROPRIETAIRE(S)

Dénomination : Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRE de l'ensemble immobilier
Représenté par la SARL DOU DE L'ECU, dont M. Gilbert Alexandre GROSSAT est le gérant
Siège social : Parc du Bief - BP 430
01604 TREVOUX
SIREN : 482 702 024

N° de CF	REFERENCES CADASTRALES				SERVITUDES DE PISTE DE SKI				
	Préfixe	Sn	N°	Lieu-dit	Surface en m²	Nat.	Nom de la piste	Emprise piste de ski en m²	Observations
1	-	A	4032	LA BARIOZ	389	Sol	Piste Barioz	263	
	-	A	4035	LA BARIOZ	349	Sol	Piste Barioz	12	

ORIGINE DE PROPRIETE

Volume 1 pour les parcelles A 4032 et A 4035 :
La parcelle A 4032 issue de la division de la parcelle A 3550 en A 4032 et A 4033 suivant état descriptif de division en volume du 28/06/2007 publié le 24/07/2007 volume 2007P 12011
La parcelle A 4035 issue de la division de la parcelle A 2670 en A 4034 et A 4035 suivant état descriptif de division en volume du 28/06/2007 publié le 24/07/2007 volume 2007P 12011